la fédération, même sous la forme qu'on nous la présentait dans les résolutions, que de rester comme nous étions. Ils me dirent ceci : "Le gouvernement du pays est devenu impossible; nous avons vu un fort parti en lutte auprême contre un autre fort parti; nous avons vu deux ou trois gouvernementa se former et être dans l'impossibilité de passer une seule mesure importante, et un changement quelconque est par conséquent devenu absolument nécessaire." La question qu'il s'agit de résoudre est celleci: "Qu'allons-nous faire?" Eh bien! je voudrais demander aux messieurs qui opposent cette mesure s'ils ont un plan quelconque à proposer à sa place, qui pourra faire disparaître les difficultés dont le pays è eu à se plaindre jusqu'ici? (Ecoutes! écoutes !) D'un autre côté, de grandes autorités nous ont dit que nous côtoyions la banqueroute. L'hon. et vaillant chevalier, qui se trouve à la tête du gouvernement, nous a dit que nous nous trouvions sur " un plan incliné," et que nous glissions avec rapidité vers la république des Etats Unis d'Amérique. Je crois donc qu'il est de mon devoir de voter pour les résolutions telles qu'elles se trouvent, et de ne voter en faveur d'aucun amendement quelconque. (Ecoutes! écoutes!) On nous dit que si nous adoptous le moindre amendement aux resolutions, le projet entier tombers. Devonsnous retourner au point où nous étions auparavant, ou ne vaut-il pas mieux pour nous accepter ces résolutions qui serviront de base à une nouvelle constitution ? Si elle nous convient pas, nous pourrons plus bard l'amender. Elle ne sera pas, je suppose, comme les lois des Mèdes et des Perses, complètement immuable. La constitution de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et des différentes nations civilisées qui existent aujourd'hui, ont été amendées, et je ne vois pas pourquoi nous verrions dans ces résolutions un cachet d'immutabilité. Messieurs, la constitution de la confédération pourra être changée dans l'avenir aussi facilement qu'on a pu le faire pour la constitution actuelle. J'espère que ce projet sera mis en pratique à une époque très-rapprochée, et j'ai confiance qu'il produira des fruits abondants pour notre pays. (Ecoutez ! écoubes!) Quelques hon, messieurs disent qu'il equivant à une révolution. Ce peut être une révolution, mais bien certainement ce n'en est pas une aussi violente que celle que l'on Propossit en 1887-88. (Ecoutes ! écoutes !)

On a fait jouer de très grosses nièces d'artillerie depuis que le débat s'est ouvert, mais j'espère que cette révolution s'accomplira sans effusion de sang. (Ecoutez! écoutez! et rires.) Je suis prêt à donner mon vote en faveur de la mesure. (Applaudissements.)

L'Hon. M. READ.-Hon. messieurs :- J'ai voté pour que l'adoption de ces résolutions fut retardée, croyant que c'était mon devoir de le faire, et si j'ai mal fait en agissant ainsi, je ne puis en accuser que mon jugement. Je n'ai pas eu d'autre intention en cela que de servir les meilleurs intérêts du pays. Cependant, comme je vois qu'une très grande majorité de cette chambre est d'une opinion différente, je n'essaierai pas plus longtemps de faire de l'opposition à la mesure, mais je l'appuierai lorsque le temps sera arrivé. (Ecoures ! écoutes l' et applaudissements.) Je n'ai jamais eu l'intention de contrecarrer cette mesure, mais je désirais être bien convaincu que le pays la trouvait satisfaisante, et saurait l'apprécier lorsqu'elle lui serait donnée. (Ecoutes!) Je pense que la nature humaine est aujourd'hui oe qu'elle a toujours été et ce qu'elle sera toujours. L'hon, premier et l'hon, commissaire des terres de la couronne s'étant servis de comparaisons à propos de l'union projetée, je me permettrai aussi d'en faire une. Ils ont dit qu'une union ne pourrait être effectuée sans quelques sacrifices, sans de petites concessions de part et d'autre. Je suis aussi de oct avis, mais je crois qu'on doit envisager cette union projetée à un point de vue diffé-Je compare le Canada à un jeune homme à qui l'on a donné des tuteurs pour surveiller l'administration de ses biens, et qui, ayant atteint un age où ses tuteurs croient qu'il doit se marier, se voit arranger une alliance matrimoniale par ces derniers. Le joune homme, naturellement, s'attend constamment à ce qu'on lui demande si l'alliance lui sourit. Mais dans ce cas-ci, il paraît qu'on ne le consultera pas le moins du monde. (Ecouter ! écouter!) Lorsqu'ils eurent mis la dernière main aux arrangements, il s'est dit à lui-même : " Vous pouvez me marier, mais vous ne pouvez pas faire que je vive heureux." Eh bien i il est tout probable que si on l'oût consulté il aurait fait le même choix et a'en serait tenu pleinement satisfait. Comme la nature humaine ne change pas, j'ai pensé que ces raisons étaient suffisamment fortes pour faire désirer d'obtenir quelque délai, afin que le peuple, ayant eu l'occasion